

09 juil 2004 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 juillet 2004](#)

Véhicules de maintien de l'ordre

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure pour l'achat de minimum 80 véhicules pour les pelotons organiques de maintien de l'ordre au profit de la police intégrée.

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure pour l'achat de minimum 80 véhicules pour les pelotons organiques de maintien de l'ordre au profit de la police intégrée.

Il s'agit de remplacer les véhicules de maintien de l'ordre pour la réserve générale, immatriculés de 1985 à 1990, et qui présentent une usure de plus en plus prononcée ainsi que des perforations par la rouille.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe